CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21·CMP11

SÉGOLÈNE ROYAL
PRÉSIDENTE DE LA COP21

Initiative africaine pour les énergies renouvelables

PRÉSENTATION DES 19 PROJETS RETENUS • 4 MARS 2017

« En tant que présidente de la COP21, j'ai participé, le 4 mars 2017 à Conakry en Guinée, au conseil d'administration de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, présidé par Alpha Condé, président de la République de Guinée et président en exercice de l'Union africaine.

L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables a été lancée lors du Sommet des chefs d'État africains qui s'est déroulé à Paris pendant la COP21, en présence du président de la République française. À cette occasion, 10 bailleurs (membres du G7, Pays-Bas, Suède, Commission européenne) se sont engagés à mobiliser 10 milliards de dollars pour développer 10 GW de capacité renouvelable supplémentaire en Afrique d'ici 2020.

En un temps record, 4 milliards d'euros d'investissements sont mobilisés grâce à la décision majeure prise à Conakry, qui permet à l'Initiative de franchir une étape fondamentale : 19 projets ont été retenus pour être lancés immédiatement. Ils représentent 1,8 GW de capacité renouvelable supplémentaire, 4,8 millards d'euros d'investissements et 300 millions d'euros de dons de la Commission européenne. Les appels d'offres interviendront dans les prochaines semaines.

Ce défi que nous sommes en train de relever collectivement est une nouvelle chance. Une nouvelle chance pour l'Afrique. Une nouvelle chance pour investir. Une nouvelle chance pour donner aux entreprises qui croient aux énergies renouvelables l'occasion de créer des activités et des emplois. Une chance aussi pour limiter les migrations climatiques.

J'ai déjà dit combien est forte ma conviction que cette alliance nouée avec le continent africain est une opportunité à saisir pour équilibrer un monde multipolaire qui doit construire la paix et la prospérité. Notre responsabilité est forte et notre capacité commune à oser les stratégies visionnaires qui nous donnent les clés du monde d'après, pour plus de justice climatique. »

Ségolène Royal

Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat présidente de la COP21

	PAYS	BAILLEUR LEADER	PROJET	PUISSANCE (MW)	DESCRIPTION
1	ZAMBIE	KfW	Renforcement du réseau électrique de la division Sud		Réhabilitation et renforcement des infrastructures de transmission et de distribution de la division Sud de la Zambie (provinces Centre, Est, Sud, Est et Ouest), l'une des plus importantes régions du pays (49,8 % du territoire national). La subvention européenne soutiendra un composant accès à l'électricité.
2	ÎLE MAURICE ET ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN	AFD	Facilité de financement SUNREF III	**10**	Projet SUNREF comprenant une ligne de crédit dédiée à des banques commerciales de l'Île Maurice et actives aux Seychelles, à Madagascar, au Mozambique et aux Comores et une assistance technique gratuite pour les banques et leurs clients (pour SUNREF Océan Indien, jusqu'à 7 M€ de financement pour des activités dans les domaines des économies d'énergie ou des énergies renouvelables).
3	ÉTHIOPIE	AFD	Géothermie Tendaho	**12**	Soutien au développement de la géothermie en Éthiopie. Le financement porte sur l'exploration des ressources et la couverture des risques.
4	GHANA, CÔTE D'IVOIRE	KfW	Renforcement de l'interconnexion Ghana-Côte d'Ivoire		Financement de la construction d'une ligne haute tension de 300 km pour renforcer la stabilité du réseau d'interconnexion de l'Afrique de l'Ouest.
5	MALI	AFD	Doublement de la ligne d'interconnexion Manantali - Bamako		Amélioration de l'approvisionnement en énergie de Bamako par le doublement de la ligne haute tension 225 kV reliant la centrale hydroélectrique de Manantali à Bamako et la construction de deux postes associés, pour permettre l'évacuation de l'énergie produite par les centrales électriques inscrites au plan directeur 2015-2030 de l'OMVS ou raccordées au réseau via cette ligne. Cela contribuera à la réduction du déficit de production au Mali, à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique malien et à la réduction de son coût de revient.
6	BÉNIN	AFD	Projet DEFISSOL : centrale solaire de 25 MWc	**25**	Installation d'une centrale solaire photovoltaïque de 25 MWc sur le site d'Onigbolo, raccordée au réseau et modernisation du système d'information de la SBEE afin de prendre en compte les dernières évolutions technologiques et d'améliorer la gestion commerciale et financière.
7	RWANDA		Rénovation d'une centrale hydroélectrique en milieu rural	**1**	Rénovation d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Mutobo au Rwanda, portée par le secteur privé local et ajoutant une capacité de 800 kW à la centrale existante (200 kW).
8	NIGER	AFD	Centrale solaire de 13 MWc à Agadez	**13**	Construction d'une centrale hybride solaire-diesel pour répondre aux besoins de la ville d'Agadez.
9	NIGERIA	BAD	Projet solaire Bauchi	**100**	Installation de panneaux photovoltaïques dans le Nord du Nigéria, projet unique par sa taille, son importance et l'innovation de son montage financier, pour répondre au déficit de production d'électricité du pays.
10	RÉGIONAL NIGERIA/ NIGER/BURKINA-FASO/ BÉNIN	BAD/ AFD	Ligne de transmission Dorsale Nord		Projet structurant et prioritaire pour le plan directeur du réseau d'interconnexion en Afrique de l'Ouest, avec le financement de 875 km dans quatre pays. Cette ligne favorise l'intégration régionale, l'amélioration de l'évacuation de l'énergie produite et l'accès des populations à l'électricité. L'AFD finance le tronçon au Burkina Faso avec un composant électrification rurale.
11	RÉGIONAL	FMO	Facilité de financement Climate Investor One		Mécanisme d'appui au financement de projet qui permet de mobiliser des financements supplémentaires du secteur privé.
12	NIGER	AFD	Centrale solaire Gourou Banda	**30**	Première centrale solaire de grande taille (30 MW) raccordée au réseau du Niger à Gourou Banda. Le site est vaste et pourra permettre d'accueillir des extensions.
13	GUINÉE	AFD	Programme intégré d'électrification en milieu rural grâce à la micro-hydroélectricité	**10**	Projet de micro-hydroélectricité en Guinée (Guinée maritime, Guinée forestière, Moyenne Guinée et Haute Guinée) pour répondre aux besoins accrus en électricité des zones non connectées au réseau (plusieurs milliers de personnes). Ces aménagements permettront de servir les besoins essentiels (alimentation en eau potable, irrigation pour l'agriculture, approvisionnement de sites industriels).
14	TANZANIE	BAD	Centrale hydroélectrique de Kakono	**87**	Projet de barrage au fil de l'eau sur la rivière Kagera en Tanzanie. Les études de faisabilité et d'impact environnemental et social sont en cours.
15	TCHAD	PIDG	Centrale solaire de Djermaya	**30**	Centrale solaire de 30 MW.
16	TANZANIE	FMO	Facilité de financement pour l'électrification	**5**	Programme ElectriFi d'électrification rurale : mise à disposition en Tanzanie.
17	NIGÉRIA	FMO	Facilité de financement pour l'électrification	**0,6 puis 17,8**	Programme ElectriFi d'électrification rurale : mise à disposition au Nigéria.
18	AFRIQUE	AFD	Facilité de financement pour l'électrification	**290**	Programme ElectriFi d'électrification rurale.
19	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, BURUNDI, RWANDA	BEI/ BAD	Centrale hydroélectrique de Ruzizi III	**147**	Barrage hydroélectrique de Ruzizi III alimentant la Communauté économique des pays des grands lacs.
	TOTAL			1 700 MW	

L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables

POINT D'ÉTAPE

1 LORS DE LA COP21, en présence du président de la République française, les chefs d'État africains ont annoncé le lancement de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables avec pour objectif l'installation de 10 GW d'ici 2020 et de 300 GW d'ici 2030. 10 bailleurs (membres du G7 et UE, Pays-Bas et Suède) se sont engagés à mobiliser 10 Mds$ d'ici 2020 pour contribuer à atteindre ces objectifs. La France s'était engagée à verser 2 Mds€ dans ce cadre : au sommet Afrique-France de Bamako, le président de la République a porté l'engagement à 3 Mds€ d'ici 2020.

2 L'INITIATIVE A BEAUCOUP PROGRESSÉ : rapport de la présidente de la COP21 listant 240 projets, mobilisation des bailleurs, soutien financier à l'Unité de mise en œuvre de l'Initiative, expertises par l'AFD, réunions à la Commission européenne pour mobiliser les subventions et accélérer les procédures.

3 ELLE EST EN PHASE DE STRUCTURATION OPÉRATIONNELLE sous l'égide des dirigeants africains, et en particulier du président Alpha Condé, coordonnateur de l'Afrique pour les énergies renouvelables et président en exercice de l'Union africaine depuis janvier 2017.

4 LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INITIATIVE AFRICAINE pour les énergies renouvelables, dont la première réunion s'est tenue le 29 janvier 2017 à Addis-Abeba, en marge du sommet de l'Union africaine, est la suivante :

- le président guinéen, coordinateur de l'Afrique pour les énergies renouvelables, représentant l'Afrique de l'Ouest, et président en exercice de l'Union africaine ;
- le président de la Commission de l'Union africaine ;
- le président de la Banque africaine de développement ;
- l'Égypte, représentant l'Afrique du Nord ;
- l'Éthiopie, représentant l'Afrique de l'Est ;
- la Namibie, représentant l'Afrique australe ;
- le Tchad, représentant l'Afrique centrale ;
- la présidente de la COP21, auteure du rapport remis à l'ONU sur les énergies renouvelables en Afrique, après s'être déplacée dans une vingtaine de pays ;
- le Commissaire européen à la coopération internationale et au développement.

5 UNE UNITÉ INDÉPENDANTE de mise en œuvre de l'Initiative est hébergée par la Banque africaine de développement, dirigée par le professeur Youba Sokona, et financée par la France à hauteur de 6 M€.

LE 20 SEPTEMBRE 2016, la présidente de la COP21 a remis aux Nations unies un rapport sur cette initiative recensant 240 projets susceptibles de contribuer à l'installation de 45 GW de nouvelles capacités renouvelables installées.

Ce rapport, qui a vocation à être un outil d'aide à la décision pour les porteurs de l'Initiative, a été établi sur la base de déplacements de la présidente de la COP21 dans une vingtaine d'États africains, de rencontres avec les dirigeants du continent et de contributions des pays africains.

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

DICOM-CAB/PLA/17050-2 – Avril 2017 – Photos : A. Bouissou/Terra, G. Bœuf – IMpression : MEEM-MLHD/SG/SPSSI/ATL – Imprimé sur du papier certifié écolabel européen